

3682

COMITE INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE

DANS LE SAHEL

C.I.L.S.S

ETUDE SUR TRADITION ET
ENVIRONNEMENT AU SAHEL
L'EXEMPLE DU SENEGAL

Réalisée par : M. MBaye Bassine DIENG

S O M M A I R E

INTRODUCTION

1. - LE PAYS

1.1. - Description du milieu naturel	4
1.2. - L'exploitation forestière.....	5
1.3. - Etat du couvert végétal au cours du siècle dernier.....	6
1.4. - Les hommes	7

2. - RAPPORTS ENTRE L'HOMME ET LE VEGETAL DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE

2.1. - Connaissance de l'arbre et de son rôle dans l'environnement.....	10
2.2. - La gestion de l'environnement et la protection des espèces.....	18
2.3. - Les faiseurs de pluies.....	20

3. - LA TRANSPARENCE DU SOUCI DE LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT VEGETAL : L'EXEMPLE DU CONTE

3.1. - Conte intitulé "de l'Amitié entre l'homme et l'arbre".....	21
3.2. - Conte intitulé "le champ de Landing".....	21
3.3. - Conte intitulé "la Roussette".....	24
3.4. - Conte intitulé "Le Bon et le Méchant".....	26

4. - L'ADAPTATION DES CONTES

ANNEXES

1 - De l'Amitié de l'homme et de l'arbre.....	30
2 - Le Champ de Landing.....	32
3 - La Roussette.....	38
4 - Le Bon et le Méchant.....	43
5 - Enquête sur les Pangols.....	46
6 - Hymne à la nature.....	49

BIBLIOGRAPHIE.....	51
--------------------	----

2/-

°
I / N T R O D U C T I O N

Le spectre d'un sahel condamné à une dégradation systématique et inéluctable de ses éco-systèmes continue de hanter les esprits encore partagés sur les véritables causes des fléaux que sont la sécheresse et la désertification.

Les études et recherches menées jusqu'à présent par les spécialistes dans les domaines de la climatologie, de la météorologie, de l'hydrologie etc, permettent d'établir une corrélation entre les conséquences néfastes qu'ont pu avoir sur la pluviométrie de la région sahélienne les perturbations enregistrées dans les différents domaines cités plus haut et l'existence de ces deux fléaux.

Ces études et recherches ont également permis de découvrir le caractère cyclique de ces phénomènes que Jean CAPANS qualifie de terrorisme climatologique dû essentiellement à l'absence de pluies.

Pour les esprits moins rigoureux et peu portés sur la recherche scientifique, la sécheresse et la désertification apparaissent comme une manifestation de la volonté divine ou plus exactement de la volonté des "dieux", pour mieux nous situer dans le cadre du contexte de la société traditionnelle qui intéresse la présente étude.

C'est ce qui justifie l'existence de rituels destinés à calmer les dieux, à se reconcilier avec eux et à entrer dans leurs bonnes grâces afin qu'ils libèrent la pluie dont la rétention provoque la sécheresse.

Et s'il y a un point commun en matière de sauvegarde de l'environnement entre les scientifiques et les adeptes du culte des ancêtres, c'est leur commune volonté de chercher, chacun selon ses moyens propres, à influencer sur le cours normal des choses, à être faiseur de pluies.

Ce refus d'une fatalité sans appel demeure le propre de l'homme dont l'existence sur terre est conditionnée par l'existence d'un environnement propice à la vie.

Mais il est aujourd'hui reconnu que l'homme lui-même, de par son comportement et sa manière de vivre constitue une menace grave pour cet environnement.

Attitude volontaire, inconscience dans la répétition de gestes dont les conséquences ne se font sentir qu'à long terme ?
Peut-être bien l'un ou l'autre, ou tout simplement les deux à la fois.

Aussi la seule question qui mérite d'être posée, relativement au problème qui nous préoccupe, est-elle celle de savoir comment l'homme africain qui n'a jamais voulu dominer la nature, n'aspirant qu'à vivre en parfaite symbiose avec elle, en est arrivé à être considéré comme son principal déprédateur ?

Il y a certes là manière à réflexion. S'agit-il d'un comportement qui a toujours prévalu chez lui, ou alors est-ce un comportement dicté par des impératifs et nécessités liés aux mutations parfois profondes qu'ont connu les sociétés traditionnelles au cours des dernières décennies.

Ce sont là autant de questions dont les réponses peuvent éclairer de manière significative notre réflexion.

Notre ambition est d'arriver, en interrogeant la mémoire collective à établir non seulement que les populations sénégalaises des siècles derniers et jusqu'à il y a cinq décennies avaient une bonne connaissance des éléments de leur environnement et de leur utilité, mais avaient conscience de la nécessité de leur sauvegarde et s'employaient effectivement à les préserver.

L'objectif principal assigné à la présente étude est, par delà le fait de "faciliter la connaissance des pratiques culturelles coutumières qui témoignent de la capacité du sahélien, dans le passé, à gérer son environnement", "d'en faciliter l'adaptation".

C'est là deux choses intimement liées et à la limite interdépendantes. Car, réussir l'adaptation théâtrale, cinématographique ou autre d'un conte, d'un mythe ou d'un proverbe permet d'en faciliter la compréhension par un public moderne, plus sensible au langage cinématographique et au pouvoir de fascination de l'image.

Aussi, avons-nous estimé nécessaire d'accorder une importance relativement grande à la connaissance du milieu sur les plans physique, historique et sociologique.

Car, cette connaissance du milieu permet d'appréhender toute la symbolique des mythes, légendes, contes et proverbes, leur richesse et leur sens profond.

En effet, la référence constante aux réalités visibles et invisibles du milieu bien des fois rend difficile l'accès au message que véhicule les éléments de la tradition orale.

Mêmes les fils du terroir, à la culture générale locale mal assise, éprouvent quelquefois bien des difficultés à comprendre le sens de certains proverbes, mythes ou autres.

Ces généralités sur le milieu ne doivent donc en aucun cas être pris pour la clef qui permet de percer tous les mystères, mais tout simplement la luciole qui rompt l'opacité des ténèbres.

Un autre fait qui mérite explication est que nous avons choisi délibérément et pour des raisons de commodité et d'efficacité, de traiter surtout du conte. Il présente en effet l'avantage d'être relativement moins ésotérique (sauf bien entendu le conte initiatique) et d'être d'une adaptation bien facile au théâtre, au cinéma ou encore sur le plan graphique, en bande dessinée./-

1.- LE PAYS

1.1.- Description du milieu naturel (climat, hydrographie, végétation)

Le Sénégal est généralement défini comme un pays sahélien donc tributaire de pluies aux quantités insuffisantes et à la répartition irrégulière.

La durée de la saison des pluies (de 6 à 3 mois) diminue du sud vers le nord, diffère d'une année à l'autre et devient de plus en plus aléatoire au fur et à mesure que l'on s'avance vers le nord.

De plus, il existe un net contraste entre la zone de la façade maritime que constitue la partie la plus à l'ouest du pays, du nord au sud, et le reste de l'intérieur du pays vers l'Est.

Alors que la première partie bénéficie d'un climat relativement plus doux, la deuxième connaît des températures très élevées dues au souffle de l'harmattan.

Du point de vue hydrographique, on distingue trois principaux cours d'eau : le Sénégal, la Gambie et la Casamance caractérisés par de fortes variations de débits en raison de l'irrégularité des pluies et soumis à la remontée des eaux marines.

Le Sénégal recèle d'importantes ressources souterraines avec les nappes d'eau du maestrichien. Ces eaux sont situées à des profondeurs de 100 à 300 mètres ce qui rend leur accès difficile.

Il existe d'autres nappes moins profondément situées mais également de quantités beaucoup moins importantes depuis l'avènement du cycle de sécheresse.

Ces conditions climatiques et hydrographiques ont favorisé le développement d'un couvert végétal dont les formations les plus importantes sont :

- dans le domaine Sahélo-soudanien : les steppes arbustives, les steppes arborées, les prairies et les steppes boisées, les Savanes arbustive, arborée et boisée, dominées par les formations à Acacia.

- dans le domaine Soudano-Sahélien : les savanes arbustive, arborée et boisée.

- dans le domaine soudano-guinéen : la savane boisée, la forêt claire et la forêt dense.

Les autres formations sont constituées par :

- les palmeraies dans la zone des Niayes, le long de la grande côte;

- la forêt de ganakia, dans la vallée inondable du Sénégal ;

- et la mangrove des estuaires du Saloum et de la Casamance.

1.2.- L'exploitation forestière

Il y a un peu plus de dix ans, une évaluation des potentialités forestières du Sénégal révélait l'existence d'une superficie de 11 millions d'hectares de forêt correspondant à un volume de 80 millions de m³.

Les prélèvements effectués chaque année s'élèvent de 3,6 millions m³ alors que dans le même temps la productivité des formations ligneuses qui permet le renouvellement de ce potentiel n'est que de 600.000 m³.

De ce fait, c'est le capital forestier qui petit à petit, au rythme de 4,5 % par an qui est entamé par l'exploitation abusive des forêts.

La forêt est ainsi appelée à terme à disparaître si des mesures de sauvegarde ne sont pas prises à temps et qui devront être accompagnées d'une politique d'utilisation de sources d'énergie de substitution à bon marché.

Il est impératif en effet d'arriver à atténuer très sensiblement l'utilisation du bois de chauffe dont l'exploitation constitue une source de revenus appréciable pour beaucoup de personnes qui y travaillent.

1.3.- Etat du couvert végétal au cours du siècle dernier

L'état du couvert végétal tel qu'il se présente aujourd'hui résulte probablement des actions conjuguées de l'homme et de la sécheresse parce que totalement différent de ce qu'il était au siècle dernier.

En effet, au regard des témoignages de missionnaires et d'administrateurs coloniaux consignés dans des documents d'archives ou des livres qu'ils ont pu écrire, rien ne ressemble moins à ce qu'elle était à cette époque, qu'une zone boisée du Sénégal des années 80.

M. B. LACOMBE, faisant référence à d'anciennes chroniques dont les plus récentes datent de 1887, écrit : "on ne reconnaît plus ces pays à la description qu'on en faisait autrefois. A peine le canton de Joal commençait à se dépouiller de ses forêts pour faire place à des cultures d'arachide (...) la province sérère cachait ses cases dans d'étroites clairières au milieu d'une forêt épaisse dont les sentiers étaient peu praticables (...). De Joal à Sangomar, le pays était couvert de rôniers. Le Saloum lui aussi, était couvert de forêts en 1892. (Sources : Archives Nationales du Sénégal).

Dans ses "Esquisses sénégalaises", l'Abbé David BOILAT écrit, parlant de la même zone : "inutile de dire que des forêts épaisses sont les repaires d'animaux féroces tels que le lion, les panthères et les léopards connus au Sénégal sous le nom de tigre".

La zone dont il est ici question se situe dans les régions administratives actuelles de Thiès et de Fatick donc dans le bassin arachidier qui s'étend également sur les régions de Diourbel et de Kaolack.

Aussi la première remarque qui s'impose est que le paysage qu'on y rencontre aujourd'hui, un siècle seulement après, est tout simplement un paysage typique de savane avec quelques essences dominantes par endroit, comme c'est le cas de l'accacia albida dans le nord et le centre de cette zone.

Rien par conséquent de cette forêt épaisse ni de la faune dont parle l'Abbé BOILAT.

Cette évolution d'une formation typique de forêt dense à une formation totalement dégradée est essentiellement due au facteur humain.

Le bassin arachidier abrite actuellement la moitié de la population totale du pays et les 60 % de la population rurale ce qui se traduit par une densité de 50 à 140 habitants au km².

Il en est résulté une surexploitation des sols et la dégradation progressive de l'environnement végétal qu'accentue le phénomène de la sécheresse.

Les autres régions du pays offrent également au siècle dernier et même au début de ce siècle, le spectacle de paysages non tourmentés, voir très luxuriants en particulier dans la zone sud qui demeure encore fortement boisée dans sa partie occidentale.

1.4.- Les Hommes

La population du Sénégal s'élève actuellement à 7 millions d'habitants, contre 3 millions en 1960. La croissance démographique, particulièrement élevée, est de l'ordre de 3 % par an.

Cette population, inégalement répartie sur le plan géographique est concentrée dans les parties occidentale et centrale du pays. Ce phénomène est accentué par une forte tendance à la migration vers ces zones.

Il en résulte une surpopulation par endroit et la rupture de l'équilibre entre hommes et milieu.

En effet, le taux d'urbanisation atteint 40 % alors qu'il n'était que de 23 % au moment de l'indépendance en 1960. Les pointes les plus élevées sont enregistrées dans l'agglomération dakaroise où la densité varie entre 930 et 2730 habitants / km².

Dans la société traditionnelle, les rapports entre l'homme et le milieu ou plus précisément entre les hommes et la terre sont des rapports complexes, à la fois mystiques et religieux.

En pays sérère par exemple, la terre est perçue comme un élément vivant, peuplé par les esprits des ancêtres ainsi que par des génies. L'homme qui y vit a conscience d'y cohabiter avec des êtres surnaturels dotés de pouvoirs leur permettant d'influer positivement ou négativement sur le cours de son destin.

Aussi est-ce un véritable culte qu'il voue à cette terre, considérée comme la Mère nourricière. L'interdiction absolue de déverser de l'eau chaude sur elle, que l'on retrouve un peu partout à travers le pays, est à la fois une manifestation du respect qui lui est dû et de la crainte d'ébouillanter les enfants des génies.

De même, l'ensemble des travaux de la terre, du défrichage aux moissons, est soumis à des rituels qui sont également la preuve que l'homme qui vit sur terre et en tire profit demeure toujours conscient du fait qu'elle n'est pas sa propriété exclusive.

Les terres cultivées ou habitées ont été progressivement gagnées sur les forêts par le défrichage à la hache ou au feu. Et c'est ainsi qu'avec l'introduction de la culture de l'arachide et l'explosion démographique, les besoins en terres arables s'étant accrus de manière considérable, les limites des forêts n'ont cessé de reculer.

S'agissant du défrichage par le feu pratiqué dans certaines zones, il est à noter que c'est une pratique qui ne jure pas avec les croyances établies. En effet, elle était opérée en vertu d'un véritable pacte du feu établi entre la société et les esprits. Le pouvoir d'allumer ce feu était détenu par un homme, mais seuls les esprits étaient sensés détenir : le pouvoir de délimiter l'espace qui serait défriché par le feu.

Avec le dépérissement de la société de type traditionnel et l'émergence d'une société de type moderne apparaissent de nouvelles méthodes d'occupation de l'espace et de nouveaux principes d'utilisation et d'exploitation du milieu.

A partir de ce moment il est apparu que le souci de la survie et de l'amélioration des conditions de vie du groupe a commencé à primer sur celui de la préservation de l'équilibre entre la société et le milieu pour la survie des deux.

Profondément croyantes, les populations ont très tôt trouvé dans le culte des ancêtres et dans les religions dites traditionnelles des raisons de vivre et d'espérer.

Aujourd'hui balayées par l'Islam et le Christianisme, ces religions qui ont joué un grand rôle dans la connaissance du milieu et le respect dû aux différents éléments de la nature demeurent encore vivaces dans certaines contrées du pays.

2.- RAPPORTS ENTRE L'HOMME ET LE VEGETAL DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE

Il ne fait aucun doute que l'homme noir en général a toujours eu, avant l'époque moderne, des relations assez particulières avec les différents éléments de la nature.

Contrairement à l'occidental qui cherchait à dominer la nature, le négro-africain recherchait plutôt une vie en symbiose avec elle. La nature, cadre de vie par excellence de l'homme et des esprits revêt ainsi un caractère plus ou moins sacré.

Chez les wolofs et les Pulars deux importants groupes ethniques il est magnificatif de noter que le même mot sert à nommer à la fois l'arbre et le remède, dans le sens de médicament, produit qui sert à guérir.

"Garap" chez les wolofs et "Leki" chez les pulars.

De même, toute plante parce que soumise à un cycle commençant par la germination et se terminant par l'assèchement total est considérée comme doté de vie.

Il y a là assimilation de ce cycle végétatif au cycle de vie de l'homme. La plante née, croît et meurt. La sève nourricière est assimilée au sang et ne doit pas être versée gratuitement. Son écoulement est provoquée par une blessure subie par la plante. La sève est également considérée comme des larmes. La plante blessée pleure.

L'homme doit se garder de provoquer ces pleurs et il lui est enseigné que même la plus fragile des plantes connues pour l'abondance de leur sève, ne pleure jamais seule.

A ce propos signalons qu'une de nos berceuses les plus célèbres y fait référence en ces termes "Le Salane" ne pleure jamais seul" car, celle qui la chante se demande qui a bien pu faire pleurer son bébé adoré. Sous d'autres cieux on aurait dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

2.1. - Connaissance de l'arbre et de son rôle dans l'environnement

"Le rôle de l'arbre dans le sahel, c'est aux populations, à leur histoire, à leur tradition, à leur équilibre actuel avec le milieu qu'il faut le demander. L'homme du sahel très tôt intégré l'arbre dans son développement. Je ne remonterai pas bien loin dans le passé ; les traditions populaires actuelles, les contes, les légendes ont un fond important où les rôles multiples de l'arbre sont rappelés et magnifiés.

Ces mots sont de Monsieur Cheikh Abdoul Khadre CISSOKHO, alors Secrétaire d'Etat aux Eaux, Forêts et Chasses qui présidait la séance inaugurale du Colloque sur le "rôle de l'arbre dans le sahel" organisé à Dakar du 5 au 10 mars 1992.

Cette invite claire à la prise en compte de la dimension culturelle dans les recherches sur ^{la} sauvegarde de l'environnement végétal résulte d'une prise de conscience de la nécessité de faire l'état des lieux sur la question. Car l'image négative du sahélien grand déprédateur de l'espace végétale ne doit pas faire penser à l'absence totale chez ce dernier d'une quelconque considération à l'endroit de l'arbre et de la forêt..

En effet, les traditions orales portent témoignage de la solidité et de la complexité des liens unissant cet homme ou la société dans laquelle il vivait, et l'arbre.

Ces liens sont basés sur une parfaite connaissance par l'homme de ce qu'est l'arbre, de son rôle dans l'environnement et son utilité pour lui-même.

La rigueur du climat tropical fait de l'homme qui vit sous les tropiques un homme d'extérieur, contrairement à celui qui, vivant sous des climats plus frais, est obligé de donner plus d'importance au cadre de vie intérieur.

C'est là qu'apparaît la première fonction de l'arbre, celle de protection contre les rayons du soleil et de créateur de micro-climat plus propice à l'habitation et à la vie au repos.

L'arbre est donc considéré à ce titre un élément indispensable du cadre de vie des populations.

La quasi totalité des activités domestiques et ménagères sont menées sous les arbres. Leur ombrage sert d'espace de cuisine, de lavage du linge, de repos et de réception des visiteurs. Un proverbe bambara ne dit-il pas : "Quant on détruit l'ombre de son arbre, il faut se contenter de celle fuyante des nuages". Les arbres sont plantés dans les cours des maisons, au niveau des places et lieux de rencontre. Le plus majestueux d'entre eux est souvent situé sur la place publique. Il abrite les réunions les plus importantes des membres de la communauté, ce qui lui vaut le sobriquet d'arbre à palabre qui lui fut donné par les colonisateurs.

C'est la raison pour laquelle, dans les campagnes du énégal, les villages et lieux d'habitation de moindre importance sont presque toujours annoncés des bosquets qui émergent, au milieu de vastes étendues où les rares arbres souvent très éloignés les uns des autres.

2.1.1. - Arbre et mysticisme

La sacralisation de l'arbre tient en premier lieu du statut d'être doté de vie qui lui est octroyé dans la société traditionnelle. Ce statut exigeait de la part de tous les membres de la communauté un respect total car il n'était pas permis d'infliger un traitement rude et gratuit à un arbre.

Qui plus est, l'arbre étant souvent le lieu de résidence des génies tutélaires qu'ils finissent dans certains cas par symboliser, il est toujours risqué de le couper ou de l'émonder gratuitement.

C'est ce qui fait que le bûcheron, homme de caste est ^{un} homme qui détient certains pouvoirs mystiques lui permettant d'exercer sans risques son métier. Il en est de même au demeurant du chasseur.

A ce propos, la tradition rapporte le cas de coupeurs d'arbres qui auraient vu le sang couler à la place de sève, ou qui seraient tout simplement devenus fou.

L'organisation sociale du travail faisait donc que les bûcherons étaient seuls habilités à prélever les quantités de bois conformes aux besoins de la communauté.

La maîtrise de leur art leur permettait d'effectuer des prélèvements sans porter atteinte à la vie de l'arbre, lui permettant ainsi une régénérescence rapide.

Chez les sérères, les génies protecteurs de la famille, les manes des ancêtres, élisent domicile dans un arbre.

L'interview de Modou SARR de Dombe, réalisé dans le cadre d'une enquête sur les "Pangols" par le Centre d'Etudes des Civilisations de Dakar illustre assez bien ce phénomène.

Il permet en même temps de voir que ce sont certaines espèces plus que d'autres qui servent de domicile aux "Pangols". Et c'est rassurant de constater que les arbres les plus importants du terroir tels le baobab, arbre national du Sénégal, le rônier, le tamarinier etc. y figurent - C'est donc autant d'arbres qui apparaissent comme des arbres totem.

Dans d'autres aires culturelles du Sénégal, nous retrouvons les mêmes réalités avec des arbres plus ou moins différents.

Le sud du pays est la zone des bois sacrés, espaces boisés dont l'accès est exclusivement réservé au initiés. Le bois sacré sert de cadre aux rites d'initiation. Durant toute la durée de leur retraite, les initiés sont entièrement coupés du reste du monde et suivent une formation dont les moindres éléments resteront dans le plus grand secret.

Par ailleurs il existe un peu partout à travers le pays des arbres dits remarquables. Ces arbres souvent plusieurs fois centenaires sont protégés par la société. Ils ont soit été des témoins de batailles sanglantes et décisives ou d'autres faits marquants, ou sont le refuge d'un animal totem (souvent un serpent) ou un lieu de sacrifice et de prières.

Certains baobabs ont également servi de cimetièrre pour les griots, homme de la caste des gardiens de la tradition orale. On les appelait "NGOUI GUEWEL" ou arbre à griot.

Dans le Walo, les "badolos" ou citoyens de condition modeste, se protégeaient contre les abus du Souverain en attachant des gris-gris aux branches des baobabs.

Parmi les arbres remarquables citons le cas le "NGuy Seddèlle", arbre des circoncis, situé à l'entrée de la ville de Saint-Louis. Tous les circoncis de la ville de Saint-Louis et des environs ont eu un jour à en faire le tour et à lui porter trois coups de couteau.

2.1.2. - La pharmacopée

Dans la société traditionnelle, l'arbre est surtout apprécié en fonction de son utilité à l'homme à qui il procure des fruits pour sa subsistence, agrèmente le cadre de vie et guérit de la maladie.

La connaissance des plantes et de leurs vertues thérapeutiques y est très poussée et assez répandue.

Toutes les plantes du pays ont des dénominations bien précises qui varient certes en fonction des langues utilisées, contrairement aux vertues thérapeutiques qui demeurent les mêmes d'une aire culturelle à une autre.

Des enquêtes effectuées dans la région de Thiès au moment de l'élaboration de la charte culturelle nationale nous ont permis d'apprécier, à cette échelle, le nombre considérable de plantes à usage médicinale que l'on pouvait trouver dans cette zone.

Toutefois, malgré l'étendue des connaissances acquises par les guérisseurs dans ce domaine, ils demeurent toujours persuadés de l'existence de plantes aux vertues non encore découvertes.

Cette croyance en l'existence de vertues médicinales cachées en toute plante renforce aux yeux de tous les membres de la collectivité

l'importance de chaque plante. Ainsi, une espèce apparemment sans aucune importance aujourd'hui, doit tout de même d'être préservée car comme dit le proverbe wolof : "Il n'est point besoin de chercher dans les contrées lointaines la plante qui guérit car elle est parmi celles qui nous entourent".

Le conte intitulé "Le bon et le Méchant", dont un extrait est joint en annexe, illustre parfaitement cela. C'est l'histoire de deux hommes qui allaient à la quête de la fortune. Quand ils se séparèrent pour aller chacun de son côté, l'un d'eux passa la nuit sous un arbre, attendant le lever du jour pour continuer son chemin. C'est ainsi qu'il surprit la conversation des diables qui, chaque jour se réunissaient à cette heure avancée de la nuit, dans l'arbre. Il apprit alors que les feuilles de l'arbre qui se trouve au milieu de la place publique pouvaient servir à guérir la fille du Roi dont la maladie dure depuis dix ans.

Le domaine de la pharmacopée et de la médecine traditionnelle apparaît donc comme domaine réservé, une science ésotérique. Ainsi, le pratiquant est forcément un initié, car la cueillette aussi bien que la préparation des produits sont soumises à un rituel sans lequel les produits perdraient tout pouvoir de guérison.

Il est évident que ce rituel que d'aucuns n'ont pas hésité à qualifier de pure mystification est toujours d'usage même s'il est scientifiquement établi aujourd'hui que les plantes utilisées par les guérisseurs ont des propriétés curatives certaines.

Etait-ce là, parallèlement aux autres mesures protectrices comme les interdits, une manière de préserver les plantes d'une utilité vitale pour l'homme ? La question reste posée car la société sénégalaise moderne dissocie difficilement les vertues intrinsèques des plantes dites médicinales des pouvoirs mystiques du guérisseur, pouvoirs sensés les doter de ce qu'en sciences exactes on appellerait des principes actifs.

L'étude réalisée par Monique GISESSAIN et intitulée "Les usages des Guis (Loranthacées chez les Bassari) : thérapeutique et symbolique" est révélatrice de l'importance accordée au rituel dans les sociétés Coniagui et Bassari du Sud-est du pays.

Dans ces sociétés, des vertus thérapeutiques et mystiques considérables sont accordées aux orongo (Guis) vertus similaires à celles que les gaulois accordaient au gui dans l'antiquité. L'orongo guérit plusieurs maladies mais protège également contre la malédiction, les soucis, la crainte de l'autre etc.

Le rituel qui accompagne la cueillette de ce gui est une sorte de prière adressée à l'arbre en des termes élogieuses et parfaitement audibles : "bel arbre, ton nom est célèbre. Tout le monde te connaît et sait ta puissance. Toi maître des plantes, défense des pauvres enfants contre les maladies, les sorciers et tout ennemi . Accorde lui tes grâces comme tu as accordé au premier qui t'a découvert. Protège le contre les embuches de l'ennemi. Veille sur lui et détruit ceux qui veulent le condamner à mort".

Cette formule n'est pas utilisable par tous car elle varie d'un individu à un autre. De même, certains cueillent érongo avec la main gauche, supposée être plus froide que la main droite, alors que d'autres doivent le cueillir à l'aide d'un bâton afin de ne pas le toucher du tout.

Autre élément non moins important de ce rituel est que celui qui va cueillir édongo doit se rendre seul en brousse et doit parfois faire trois fois le tour de l'arbre hôte de l'édongo avec du feu avant de procéder à la cueillette qu'il doit effectuer de manière à préserver la souche de la touffe afin que celle-ci ne meurt pas.

Il est à signaler également que la qualité de l'érongo dépend de l'arbre hôte. Certains arbres tels que le baobab et le manguier sont réputés être d'excellents hôtes.

Enfin, érongo est considéré comme étant la propriété des génies tutélaires car on dit souvent dans ces sociétés que : "quand tu ne vois plus édongo là où tu le voyais toujours, c'est que le propriétaire est revenu".

Dans le centre et l'ouest du pays, ce sont surtout les feuilles, les racines et les écorces des plantes qui sont utilisés.

Là aussi, le rituel est de rigueur car la plante sollicitée est considérée comme la propriété des génies et le prélèvement ne peut être effectué qu'en échange de quelque chose : des libations, des incantations, des prières etc.

Il est à noter que ce prélèvement doit être effectué, selon les différentes variétés de plantes et les vertus médicinales qui leur sont attribuées, à certaines périodes de l'année et durant ces périodes, à certaines heures de la journée plus qu'à d'autres.

2.1.3.- L'Agro-foresterie

L'agro-foresterie (association cultures / élevages / arboriculture) dont les spécialistes ventent aujourd'hui les mérites était connue et pratiquée dans la société traditionnelle.

La fonction de fertilisation des sols reconnue à certaines espèces d'arbres tel que le "KADD" ou *Faidherbia albida* avait amené les paysans non seulement à les protéger, mais aussi à les planter dans les champs en association avec les cultures. A ce propos, signalons que dans le Saloum (bassin arachidier) un adage bien connu dit que "Sept pieds de *Faidherbia albida* dans un champs garantissent le remplissage du plus grand des greniers".

De même, certaines formes d'associations culturelles telles que l'arachide avec le manioc ou le maïs avec le haricot qui enrichissent les sols en azote étaient connues et pratiquées.

S'agissant du "KADD", il peut être considéré comme l'espèce la mieux protégée en milieu rural car, en plus de son rôle de fertilisant des sols, ses feuilles et ses gousses constituent un excellent aliment de bétail. Il est également considéré comme le fétiche des autres arbres.

En effet, à cause de l'inversion de son cycle végétatif (il perd toutes ses feuilles durant la saison des pluies pour reverdir à la saison sèche) il apparaît comme un arbre doté de pouvoirs mystiques. Selon les traditions orales, à l'approche de la saison des pluies, tous les autres arbres lui confient leurs secrets vitaux. Alors il se dessèche, fait le mort durant toute cette saison pendant que les autres arbres sont verdoyants. Il ne reverdira qu'à la saison sèche.

2.2.- Gestion de l'environnement végétal et protection des espèces

"Les agriculteurs, dans la plupart des pays ont protégé, disséminé et planté des arbres depuis des centaines d'années. Ils ont la compétence pour le faire et l'intelligence pour en tirer bénéfice". Jean Clément / Sylvain STRAS.

Le conte intitulé "de l'amitié de l'homme et de l'arbre" (annexe 1) retrace l'histoire de l'amitié entre l'arbre et l'homme qui, par la force des choses, sont devenus inséparables. Et c'est en reconnaissance pour la fidélité qu'il manifeste à son endroit et pour les multiples services qu'il lui rend, que l'homme a été amené à s'engager à entretenir l'arbre et veiller sur lui.

C'est ainsi que certaines populations qui ont eu à émigrer d'une zone à une autre, ont tenu, une fois établies, à faire pousser sur la terre d'adoption certaines espèces de leur terroir d'origine, créant ainsi un apport définitif car, comme dit le proverbe : " Qui sauvegarde la semence d'une essence en assume la pérennité".

Il y a donc là, la preuve de l'existence d'un souci de préservation des espèces végétales qui se manifeste également dans la manière de gérer l'arbre et les espaces boisés.

Il existe en effet, selon les espèces, des manières spécifiques de les exploiter selon que ce sont des arbres fruitiers, fourrager ou appréciés pour la qualité de leur bois.

La méthode la plus utilisée en matière de préservation est l'interdiction absolue. L'interdit, dans la société traditionnelle, constitue un moyen efficace de dissuasion parce que toujours assortie d'une menace suspendue sur la tête de celui qui serait tenté de le violer.

Les garants de cette réglementation dissuasive, ce sont des génies prompts à punir sévèrement les contrevenants.

Dans la zone du Niani, centre-est du pays, l'abattage des arbres ayant des vertus thérapeutiques est considéré comme un acte criminel ; l'homme qui prive ses semblables des plantes ayant le pouvoir de les délivrer de la maladie ne peut être qu'un homme qui veut leur mort.

De même, il y est interdit d'abattre des arbres fruitiers. Celui qui le fait risque d'être atteint de stérilité ou s'il a déjà des enfants, il risque de les voir disparaître un à un, comme frappés d'une malédiction.

Toujours dans la même zone, il est formellement interdit de couper un arbre ou même de ramasser du bois mort dans le "Dialong Konko", colline boisée qui surplombe le village de NDougoussinie.

Tout homme s'aventurant à y prendre du bois serait condamné à rester figé, sans pouvoir effectuer le moindre pas. Mythe ou réalité ? Dieu seul sait car personne n'ose se hasarder à en vérifier le bien fondé.

De même, dans le Saloum, il existe des espaces boisés protégés à proximité de certains villages. Ces réserves tiennent lieu d'édicules publics et d'espaces pour garder et laver les chevaux. On les appelle "Mbèye dè", ce qui littéralement, veut dire "qui y culture meurt".

La volonté de protection est très affirmée car pour rendre cultivable un espace boisé il faut le défricher.

2.3.- Les faiseurs de pluies

"La sécheresse apparaît, au moins en partie, plus comme le symptôme à très long terme d'un processus social, d'une possibilité provoquée par l'homme... que comme un acte divin arbitraire".

Cette affirmation de Paul SPENCER in ("Drought and the commitment to growth", African Affairs vol 73, n°293 oct. 74) donne à l'homme un pouvoir qu'il ne peut prétendre avoir et exercer de manière directe dans la société traditionnelle.

En effet, dans la société traditionnelle, seuls les dieux peuvent, en retenant les pluies, créer la sécheresse ; et il ne s'agit pas d'un acte arbitraire car l'arbitraire humain ou divin n'existe pas ou du moins n'a pas de place dans la conception africaine des choses.

Aussi existe t-il chez la plupart des ethnies du Sénégal, des rites qui, durant la période de l'hivernage, servent à entrer dans les bonnes grâces des dieux afin qu'ils libèrent des pluies abondantes et bienfaitrices. Le "XOOY" sérère, le "BAWOUNANE" lébou ou la récitation du Saint Coran dans la société islamisée d'aujourd'hui sont autant de moyens d'implorer la générosité des dieux ou de Dieu selon le cas, afin que les pluies puissent tomber abondamment.

Le XOOY a lieu à l'approche de l'hivernage et donne lieu à une série de prédictions sur l'hivernage. La cérémonie est dirigée par le Saltigué, grand prêtre et maître du culte des ancêtres.

S'agissant du "BAWOUNANE", il est organisé en pays lébou à chaque fois que l'hivernage tarde à s'installer ou connaît une interruption ayant tendance à se prolonger anormalement. Il s'agit d'une sorte de mini-carnaval au cours duquel tous les participants sont déguisés, chantent et dansent au son des tams-tams en brandissant des instruments aratoires.

Les cérémonies d'invocation des génies de la pluie ont lieu également autour de certains arbres remarquables. C'est le cas "Gouye NGoocol", baobab situé dans la cour de l'école de NDoffane, dans le département de Kaolack.

Les cérémonies de chants, et de danses traditionnels y étaient organisées en cas de sécheresse et des témoignages concordants attestent que la foule était souvent dispersée par la pluie.

Bien que ce rituel ne soit plus organisé, le baobab bénéficie jusqu'à ce jour de son statut d'arbre protégé./-

3.- LA TRANSPARENCE DU SOUCI DE LA SAUVEGARDE
DE L'ENVIRONNEMENT A TRAVERS LES TRADITIONS
ORALES : L'EXEMPLE DU CONTE

Le souci de la préservation de l'environnement végétal en général et de l'arbre en particulier apparaît de manière assez claire à travers les traditions orales. Les mythes, proverbes et légendes utilisés dans les pages précédentes pour illustrer notre propos en sont la preuve.

Cependant, une approche thématique de ces traditions orales révèle la faiblesse du pourcentage des éléments ayant trait à l'environnement proprement dit. Elle permet également de constater l'existence de plusieurs éléments qui, bien que traitant apparemment du thème de l'environnement véhiculent des messages relatifs à des questions purement humaines quand on les analyse sous l'angle du contexte culturel et symbolique. C'est ainsi que le dicton interdisant l'exploitation à fond de l'écorce du baobab parce qu'elle finit par priver l'arbre de cet élément vital sert plutôt à caractériser des situations critiques.

Toutefois, parmi les différentes formes d'expression des traditions orales traitant du thème de l'environnement et faisant ressortir de manière plus ou moins explicite le souci de sauvegarde de l'environnement végétal, le conte nous semble le plus intéressant. La compréhension du message qu'il véhicule est souvent assez facile et il offre plus de possibilités d'adaptations radiophonique, théâtrale ou cinématographique.

Pour définir le conte, disons simplement que c'est une forme de théâtralisation du verbe en ce sens qu'il met en scène des personnages ou, dans un sens Barthien des actants, par la seule magie du discours.

Ces actants appartiennent au monde animal, végétal, minéral ou humain. Rarement pris séparément, ils contribuent ensemble à donner vie à l'histoire qui est contée.

Les décors, tout comme les personnages et les rôles qu'ils interprètent sont rendus par l'imagination du public que sollicite et stimule le verbe "fécondant" du conteur.

Pour les besoins de l'étude, quatre contes bien connus ont été retenus dans leur version traduite et publiée en français ; cela uniquement pour des raisons de commodité, car ces traductions ont été effectuées par des chercheurs et écrivains dont le talent a permis de restituer aux récits toute la saveur qu'ils avaient dans leur langue d'origine.

3.1.- Conte intitulé de l'Amitié de l'homme et de l'arbre. (annexe 1)

Ce conte qui relate l'histoire de l'amitié entre l'homme et l'arbre se comprend facilement car les thèmes de l'amitié, de la fidélité et de la trahison ont été clairement traités.

De même les sentiments de crainte et de peur qui ont conduit l'homme à demander conseil au premier venu en l'occurrence le feu, ennemi n°1 de l'arbre, sont tout à fait naturels et se comprennent également tout aussi aisément.

3.2.- Le conte intitulé le champ de Landing ((annexe 2)

Ce conte diola est assez bien connu au Sénégal et on retrouve dans certains pays de la sous-région des variantes de la version diola. L'existence des variantes résulte de la volonté du conteur d'adapter l'histoire qu'il raconte aux réalités socio-culturelles de son milieu tout en conservant, autant que possible, l'esprit et la trame de cette histoire.

Le thème du conte "le champ de Landing" est, sans équivoque, celui de la protection d'un espace boisé. Il ne s'agit pas ici d'un bois sacré, mais d'une réserve forestière du genre "mbèye-dè", que nous traduisons par "qui l'exploite meurt".

Donc l'interdiction d'exploiter se trouve renforcée par la menace d'une punition qui serait infligée à tout homme qui se hasarderait à la violer. La punition c'est la mort et elle sera infligée par les djinns, esprits malins ayant le pouvoir de se métamorphoser tout comme celui d'agir sur les hommes et les éléments.

C'est la raison pour laquelle l'homme doit se méfier d'eux et éviter d'entretenir avec eux tout commerce, de quelque nature que ce soit. Qui plus est, l'homme, par divers moyens appropriés, doit chercher à se protéger contre leur influence néfaste qui, le plus souvent, lui cause de graves traumatismes pouvant entraîner la folie ou la mort.

Aussi, dès lors que quelque chose est sensée être leur propriété, l'homme doit de se garder d'y toucher.

Landing n'a donc aucune raison de vouloir violer l'interdit que ses ancêtres n'ont pas osé violer jusqu'à ce jour. Toutefois, son entêtement fera qu'il ira jusqu'à "pactiser avec le diable", refusant d'accepter la prise en charge que lui offre ses concitoyens qui préfèrent le nourrir avec sa famille plutôt que de le laisser toucher au champ des djinns.

Il est à noter que si en aucun moment la communauté ne se dresse contre Landing pour lui opposer une contrainte physique, c'est qu'elle n'estime pas avoir une raison de le faire, car, en la matière, la règle est de laisser faire. "Il n'y a point d'autres moyens de persuader l'entêté que de le laisser faire les frais de son entêtement" dit l'adage.

Cet entêtement est d'autant plus fort que Landing n'a pas voulu plier devant la menace de mort des djinns qui, sachent que la mort physique n'effraie pas le diola qui la considère comme une étape dans la double vie de l'homme, lui promettent d'autres formes de mort. De même, il restera sourd devant les avertissements de l'homme le plus âgé de la communauté, l'ancien, personnage sage et clairvoyant par définition.

Pour ce grand sage, il est inconcevable de pactiser avec les djinns car ce sont des esprits malins. C'est ce qui lui fait dire que Landing ne devra crier victoire que lorsqu'il aura rentré son mil dans le grenier.

L'ancien ne désarmera pas malgré la confiance grandissante de Landing en ses nouveaux alliés qu'il ne juge que sur les résultats du moment. Pour l'ancien, l'issue ne pouvait pas être heureux. Ce serait contre nature.

Enfin, il aura raison et sur Landing et sur les autres membres de la communauté qui commençaient à croire que Landing allait gagner son pari. En effet, un autre adage ne dit-il pas "qu'un vieux en position assise peut voir plus loin qu'un enfant au faite d'un arbre".

L'autre mort promise à Landing sera terrible pour lui car, c'est en voulant éviter la honte d'être nourri par le village qu'il a osé violer un interdit et pactiser avec les djinns. Cette autre mort, pire que la mort physique qu'il méprise, c'est la honte résultant d'un autre échec lamentable, l'épreuve de la correction physique qui lui est infligée à travers son fils, et le risque de devenir la risée du village.

Le conte se termine sur le constat de l'efficacité du système de protection de certains espaces boisés en Casamance, car la mésaventure de Landing donne à ceux qui, comme lui, pouvaient encore se permettre de douter de certaines valeurs, la preuve que "qui s'y frotte s'y pique".

Au pays de Landing on aurait dit que "l'on pouvait douter de tout, excepté de ce qu'on a vu de ses propres yeux".

3.3. Conte intitulé "La Roussette" (annexe 3)

Ce conte wolof merveilleusement traduit par le Docteur Birago DIOP aborde plusieurs thèmes dont celui de la préservation de l'environnement contre la force destructrice du feu.

Le souci de la préservation est mis en évidence dès le début du conte et présenté comme pris en compte par le système éducatif dont le but est de préparer l'homme à la vie en société, une vie basée sur le respect de règles établies, garantes de l'équilibre de la sécurité et du bon fonctionnement de cette société et la crainte permanente de les violer.

Cette crainte se justifie par l'existence d'une police sociale assurée par l'ensemble du groupe et qui n'hésite pas à recourir au chatiment corporel pratiqué à l'aide de gourdain. Ce mode de correction est donc suffisamment dissuasif pour contreindre le plus indiscipliné au respect du règlement, même Poulou-le-berger.

La référence au berger peul, considéré dans les sociétés autres que la sienne comme un marginal insouciant et indiscipliné n'est pas gratuite.

En effet le berger peul, plus près de ses vaches que des hommes, est réputé être un ennemi de la nature : il saccage constamment les arbres pour nourrir ses bêtes, et brûle parfois la brousse par négligence.

Toutefois, il peut arriver que malgré toute cette éducation et cette sensibilisation des différents membres de la société que le pire se produise. Alors, tout est dévoré par les flammes : le village et la brousse. Quand le grenier et la brousse brûlent en même temps, c'est toute la communauté qui est exposée à la famine.

Et puisqu'en de pareilles circonstances le responsable de l'acte criminel se présente rarement devant la communauté pour avouer son forfait volontaire ou pas, il est d'usage de faire appel à la ruse pour le démasquer.

D'où le rôle confié à Golo le singe qui va jouer sur la cupidité et la gourmandise de Bouki l'hyène afin de le faire tomber dans un piège. En effet, dans l'imaginaire collectif, l'hyène incarne la gourmandise, la cupidité et l'inintelligence tout comme le lièvre incarne l'intelligence et la ruse.

Il n'est donc pas étonnant qu'elle se soit empressée d'accepter d'assumer la responsabilité de l'incendie afin de percevoir la récompense supposée promise à l'incendiaire.

Grâce à cette astuce, le châtement réservé à tout incendiaire a pu être administré à l'hyène. Le fait qu'il ne lui ait pas été demandé de s'expliquer auparavant prouve que l'individu est condamné sans appel dès l'instant qu'il commet l'irréparable.

Et c'est la raison pour laquelle personne, dans le village, n'ose ignorer ou enfreindre la règle relative à l'utilisation rationnelle et consciencieuse du feu.

3.4.- Conte intitulé le "Bon et le Méchant"

La longueur de ce conte de même que la place secondaire qu'y occupe le thème de la sauvegarde de l'environnement nous ont amené à n'en proposer qu'un extrait. Cette démarche sélective ne gêne toutefois en rien la compréhension du récit. Mieux, elle permet de faire ressortir l'aspect sauvegarde de l'environnement qui n'est pas évident à la première lecture.

Il s'agit en effet d'un conte qui illustre certaines questions abordées dans les pages précédentes et tout d'abord celle de l'importance de la pharmacopée qui, bien souvent, apparaît comme une science ésotérique. L'homme a besoin d'être initié par les esprits pour découvrir les potentialités médicamenteuses de beaucoup de plantes.

Aussi, l'image de l'arbre de la place publique dont les feuilles peuvent servir à guérir la fille du roi, malade depuis une dizaine d'années, est-elle très significative de ce fait.

En effet, seule la révélation indirecte faite par des diables permettra au Bon d'accéder à cette connaissance alors que les feuilles de l'arbre que tous les villageois voyaient chaque jour ne présentaient à leurs yeux aucun intérêt.

"Nul n'est besoin d'aller chercher dans les contrées lointaines l'arbre qui guérit car il est parmi ceux qui nous entourent" dit le proverbe.

Et ce n'est que là qu'apparaît le souci de préservation de l'environnement car accorder une égale importance aux arbres dits utiles et à tous les autres qui pourraient l'être un jour ou l'autre est un moyen de préservation non négligeable de toutes les essences.

Par ailleurs, il est à noter que la structure du conte n'est pas sans rappeler celle de Kaydara, le conte initiatique peul traduit et publié par l'écrivain traditionaliste malien Hampaté BA.

Dans l'un comme dans l'autre, il s'agit de la quête d'un graal (pouvant être la connaissance ou la fortune), en d'autres termes, d'un véritable cycle initiatique. Et c'est sur le chemin de la recherche de la fortune que le Bon rencontre cette connaissance qui lui permettra d'accéder à la fortune.

De même, le remède contre la sécheresse dont souffre le village est révélé tout aussi indirectement à notre homme par les diables. L'eau dont le manque est fortement ressenti par le village existe pourtant bel et bien dans un ravin, entre deux arbres".

L'autre révélation faite par les diables est l'existence de canaris remplis d'or et d'argent et qui avaient été enterrés par les ancêtres qui furent par la suite exterminés par une épidémie. Cette fortune s'est conservée intacte entre deux grands arbres.

Il ya donc là tout une symbolique qui s'attache à l'existence de ces arbres dont le premier est un remède miracle et les quatre autres des repères plus que précieux. Et c'est parce que ces arbres n'ont pas été abattus et ont été laissés sur place que la fille du roi pourra être guérie, que l'eau et le trésor pourront être trouvés pour le plus grand bonheur du village.

4 - L'ADAPTATION DES CONTES

Les formes d'expression des traditions orales que sont le conte, le proverbe, le dicton etc, sont caractérisées par leur beauté, la justesse de leur sens et leur extrême saveur, que seul de rares conteurs modernes comme Birago DIOP peuvent restituer en utilisant une langue d'emprunt.

Alors que chaque chef de famille ou grand parent se faisait le plaisir, après le souper, de déployer ses talents de conteur et de traditionniste devant un auditoire hétéroclite parce que composé de jeunes et de moins jeunes qui buvaient littéralement ses paroles, force est de constater que ces pratiques ont de plus en plus tendance à disparaître dans la société moderne.

Ce phénomène est d'autant plus regrettable qu'il consacre la fin d'un mode de transmission de connaissances vieux comme le monde. De ce fait, ce riche patrimoine culturel dont l'exploitation permettait à la fois d'agré-
menter les veillées, d'éduquer et de développer l'intelligence et l'imagination des jeunes, est aujourd'hui condamné à sommeiller dans la mémoire

collective de nos sociétés et particulièrement dans celle des vieilles personnes.

Par la collecte et l'archivage des données culturelles il est possible aujourd'hui de sauver ce précieux patrimoine de la disparition afin que les détenteurs des traditions orales que ^{sont} les vieillards ne les emportent plus dans la tombe et que nos bibliothèques ne brûlent plus jamais pour reprendre Hampathé BA.

Toutefois, il est évident qu'en raison du fait que les collectées et archivées, les traditions orales ne peuvent servir que de base de données pour la recherche, alors qu'elles doivent être mises à la disposition du grand public qui doit en jouir pour le renforcement de son identité culturelle.

Il est donc nécessaire de trouver de nouveaux moyens de diffusion de ce patrimoine afin d'en faciliter la jouissance au plus grand nombre.

A ce propos, les moyens modernes de communication sociale que sont la radio, la télévision et le cinéma offrent des possibilités immenses d'adaptation du conte, du proverbe, du mythe etc...

En effet, il est devenu possible aujourd'hui, grâce au cinéma et à la télévision, de visualiser cet univers féérique et riche d'enseignements qu'est celui du conte et qui, pendant des siècles, ne pouvait exister et s'animer que dans l'imagination du public.

Des produits élaborés existent déjà sur le marché, ne traitant peut-être pas du thème qui nous préoccupe, mais qui témoignent des possibilités qu'offrent l'audio-visuel pour la "réactivation" des traditions orales.

Cette expression, je l'emprunte à une expérience initiée par le centre d'étude des civilisations de Dakar. Il s'est agi, dans le cadre de la diffusion des éléments collectés et archivés, de recherches assez concluantes menées dans le domaine de l'adaptation de ces éléments à certaines formes d'expressions modernes comme le théâtre, la bande dessinée, le cinéma.

C'est ainsi que le conte la "Roussette" a été adapté en bandes dessinées. Le conte "Coumba l'orpheline" qui a fait l'objet d'une adaptation théâtrale et d'une adaptation cinématographique par le canal de la vidéo a rencontré un très grand succès populaire.

Le résultat ainsi obtenu a d'ailleurs motivé le montage d'un projet d'adaptation de quelques contes et légendes du pays, pour la réalisation de films télévisés d'une durée de quarante cinq minutes environ par film.

La même expérience peut être tentée à propos des contes ayant trait à la sauvegarde de l'environnement. Pour ce faire, le conte transcrit doit faire l'objet d'un scénario à proposer aux troupes scolaires et aux troupes de théâtre amateur et professionnel.

Des scénarios doivent également être écrits pour la télévision car c'est pour ce seul moyen que nous arriverons à faire entrer à nouveau le conte dans les foyers. Et, plus que des émissions enfantines, le produit bien conçu et bien réalisé peut intéresser aussi bien les jeunes que les adultes et servir de ce fait de moyen efficace de sensibilisation sur la sauvegarde de l'environnement.

DE L'AMITIE DE L'HOMME ET DE L'ARBRE

Il était une fois, à l'aube des temps, un homme et un arbre qui, s'étant liés d'amitié, ne se quittaient ni de jour, ni de nuit.

L'arbre était très attaché à son ami. Il s'occupait bien de lui, le protégeant contre l'ardeur des rayons du soleil et la violence du vent.

Toutefois, la rapidité de la croissance de l'arbre qui chaque jour que Dieu faisait devenait de plus en plus grand, finit par devenir un véritable sujet de préoccupation pour l'homme.

Méfiant de nature, ce dernier ne tarda pas à se demander si ce géant en puissance n'allait pas un jour porter atteinte à sa vie.

Aussi se sépara-t-il de l'arbre pour la première fois et alla demander conseil à propos de ce doute qui le tenaillait.

Et c'est ainsi que chemin faisant, il rencontra un feu entrain de dévorer du bois. Alors il se confia à lui.

Aussitôt fait, le feu lui répondit :

"L'arbre est le pire des traîtres . Sa croissance est fulgurante et dès qu'elle arrivera à son terme, il ne pourra s'empêcher de te détruire". "Donc écoute bien ce que je vais te conseiller" ajouta le feu :

"Puisque tu n'a ni mes capacités, ni ma force destructrice, alors je vais te donner ce coupe-coupe afin que tu puisses lui couper les jambes et les bras. Comme cela, il ne te suivra plus et ne pourra jamais te nuire".

Alors l'homme, armé de son coupe-coupe, alla trouver son ami et lui amputa les jambes et les bras.

Surpris et terrifié, l'arbre resta figé pendant si longtemps qu'il prit racines.

Revenu à lui, il dit à l'homme :

"Ah, homme, tu as été et tu demeures mon seul et unique ami. Aussi suis-je très affecté par ton geste.

Toutefois, je te serais toujours fidèle afin que tu puisses continuer à profiter des avantages que je pourrais vous offrir car je suis convaincu que c'est un de mes ennemis qui vous a induit en erreur".

Le seul inconvénient pour toi est que, ne pouvant plus me déplacer, il t'appartiendra de venir à moi chaque fois que tu auras besoin de moi.

Reconnaissant la gravité de l'acte qu'il venait de commettre, l'homme se construisit une case à côté de son ami avec les branches qu'il lui avait coupées et se promit de ne jamais se séparer de lui.

C'est ainsi que l'arbre commença à produire des fruits pour nourrir l'homme et sa famille.

A partir de ce moment, l'homme prit réellement conscience de l'importance de l'arbre et commença à en planter et à les entretenir en signe de reconnaissance et d'attachement à l'espèce./-

D'après un texte en langue nationale wolof
de Malick FOUYE du Centre d'Etude des Civilisations

LE CHAMP DE LANDING

Il y a bien, bien longtemps, au fond de la Casamance, vivait un pauvre paysan du nom de Landing, qui n'avait pas de terres à cultiver.

Il ne restait, loin du village, qu'une forêt broussailleuse encore libre, mais on la disait propriété des génies et des djinns, qui interdisaient à quiconque d'y pénétrer.

Landing, poussé par la misère et le désespoir, rassemble un jour ses amis et leur dit :

- Je vais aller débrousser la forêt des Djinns, afin d'avoir un champ pour nourrir ma famille, et ne plus vivre de votre charité. Quelqu'un veut-il venir m'aider ?

- Nous ne t'aiderons pas à faire cette folie. Les génies de la forêt n'ont jamais permis à qui que ce soit de toucher à leurs biens. Ils te feront mourir, toi et les tiens. Nous préférons te nourrir, plutôt que de t'aider dans ce projet insensé.

- Eh bien ! j'irai seul avec mon jeune fils, dit cet homme courageux. Je préfère mourir en me battant, que de vivre dans la honte !

Dès le lendemain Landing tient sa promesse. Il prend son coupe-coupe, sa cognée et sa daba et le voilà parti vers la forêt.

A peine donne-t-il résolument le premier coup de hache, qu'il voit apparaître une sorte de petit diable, moitié rouge, moitié noir, avec sur le front une corne d'antilope et, traînant derrière lui, une queue semblable à celle d'un singe.

- Que viens-tu faire ici ? demande le Djinn.
- Je viens débrousser un morceau de cette forêt, pour avoir un champ capable de nourrir ma famille.
- Sais-tu que cette forêt nous appartient ?
- Oui, je le sais, mais il n'y a plus aucune terre disponible, et c'est ma seule chance de ne pas mourir de faim.
- Nous connaissons beaucoup d'autres manières de te faire mourir.

- Tant pis ! J'aurais au moins essayé de lutter.
Le diable reste un moment interdit devant un tel aplomb, puis il dit :

- Ton courage me plaît. Tu es le premier homme que je vois nous affronter avec cette crânerie. Je te laisse ta chance. Mais nous ne te laisserons jamais agir seul. Nous t'aiderons dans tout ce que tu feras.

Aussitôt une nuée de diables surgit de tous les points de la forêt. Il en sort des termitières, des arbres creux, des trous de rats, des feuilles et des sources.

A peine Landing a-t-il donné un coup de hache que cent diables donnent cent coups de haches, faisant voler cent éclats. Et les arbres sont abattus, débités. Le soir Landing fait un gros fagot qu'il charge sur sa tête pour l'apporter à sa femme. En arrivant près de sa case, il trouve cent fagots déjà empilés.

Ses amis l'attendent et sont obligés de croire son récit, devant cette preuve de l'aide apportée par les diables. Mais le plus vieux ne partage pas la joie des autres :

- Landing, les Diables sont ainsi appelés parce qu'ils connaissent toutes les diableries. Peut-être s'amuse-t-ils de toi. Tiens-toi sur tes gardes. Tant que le mil n'est pas récolté, ce n'est pas pour toi que les diables travaillent.

Le lendemain, l'homme repart au champ. Il ne voit personne et se met au travail. Il prend sa daba et arrache les broussailles. Aussitôt cent petits diables, armés de cent dabas, se mettent à débroussailler à qui mieux mieux, si bien que le soir le champ n'est plus qu'un amas de branches et de racines.

Landing se réjouit à nouveau devant ses amis de plus en plus étonnés. Seul l'Ancien répète son conseil de la veille :

- Tant que ton mil n'est pas au grenier, tu risques de travailler pour les diables. Qui a le diable pour ami ne doit dormir que d'un oeil.

Le jour suivant, l'homme fait un tas de broussailles et y met le feu, afin d'enrichir le sol avec les cendres.

Comme les jours précédents, cent diables se précipitent avec leurs fourches, et bientôt cent tas de broussailles sont devenus cent foyers, tant et si bien que le soir le champ est dénudé, couvert d'une couche de cendre, prêt à la culture.

Landing a le plus beau champ du village et rit dans sa barbe de la peur éprouvée par ses amis. Mais le Vieux Sage ne désarme pas :

- Landing, mon ami, quand le mil sera dans ton grenier, je reconnaîtrai mes torts. Mais seulement quand le mil sera dans ton grenier.

A quelques jours de là, les premières pluies viennent annoncer le début des semailles.

Landing rejoint son champ, suivi de sa femme portant sur la tête une immensealebasse de graines. Aussitôt cent diables surgissent, suivis de cent diablasses. Et chaque fois que Landing fait un trou, chaque fois que sa femme jette trois graines, cent diables font aussitôt cent trous et cent diablasses y jettent des graines.

En une heure le champ est semé et Landing revient avant tout le monde au village.

- J'ai cent domestiques dans mon champ. L'an prochain j'éteindrerais mes cultures.

- Landing, mon ami, dit l'Ancien, attend d'avoir mangé le mil de cette année avant d'annoncer ce que tu feras l'année prochaine !

Cependant les pluies se succèdent, le mil germe, pousse à merveille. Qu'il s'agisse de sarcler, ou de déherber, dès que Landing donne un coup de pioche, cent diables surgissent et sarclent ou désherbent à qui mieux mieux.

La confiance de l'heureux paysan est totale.

"Ces Djinns, dit-il, sont de bons génies et je ferai tout pour qu'on les honore davantage".

Mais toujours le Vieux Sage répète en écho :

- Tant que le mil n'est pas au grenier, il est trop tôt pour remercier.

Le temps est enfin venu où le panache des épis fait courber les têtes alourdies de chaque tige. Les oiseaux envahissent le champ. Landing envoie son jeune fils pour protéger la récolte. Perché sur un mirador, l'enfant fabrique une fronde et pan, lâche une première pierre sur les oiseaux.

Instantanément les cent diables apparaissent, chacun appelle ses dix enfants si bien que mille diablotins, tirant sur mille frondes, abattent en quelques minutes tous les oiseaux du pays, protégeant ainsi les épis de Landing.

Les jours suivants, tous les oiseaux étant morts, l'enfant s'ennuie, et comme tout enfant qui s'ennuie, il songe à confectionner une flûte. Il coupe une belle tige de mil et choisissant la partie la plus droite, il en fait une flûte à trois tons et la porte à sa bouche pour jouer.

Vous devinez la suite.

Cent diables, cent diablesses et leurs mille diabolotins se jettent sur le champ, coupent les tiges pour en faire des flûtes et commencent, au milieu du champ ravagé, le plus diabolique concert qui se puisse entendre.

Alerté par ce vacarme infernal, Landing et les villageois arrivent au champ. Devant un tel spectacle, le paysan comprend l'erreur de son fils :

- Maudit enfant ! s'écrie-t-il, tu as perdu toute notre récolte.

Il prend un bâton et se met à frapper son fils. Aussitôt cent diables avec leurs cent bâtons tapent à qui mieux mieux sur l'enfant.

Les villageois veulent internevir, mais aussitôt le champ est transformé en brasier. Chacun a juste le temps de se sauver. Diables, diablesses et diabolotins disparaissent et l'on n'entend plus qu'un lointain son de flûte.

Quant à Landing, sur le chemin du retour, portant son fils à demi mort, il lui semble entendre les sages paroles de l'Ancien :

- Landing, tant que le mil n'est pas au grenier, tu ne sais pas pour qui travaillent les Diables !

C'est pourquoi vous trouverez encore en Casamance des forêts qui n'ont jamais été défrichées.

Pour les cultiver, il faudrait avoir les Diables de son côté.

Mais qui traite avec les Diables n'a pas besoin de cultiver./-

A. Thérèse
Contes et légendes du Sénégal
Pages 150 à 156
(Ed. NATHAN)

LA ROUSSETTE (Extrait)

"Que les façons se fassent ainsi qu'il le faut." Depuis NDiadiane NDIAYE et depuis Medjembe, le premier cultivateur, c'est là l'élémentaire conseil que tout chef de famille n'a jamais manqué de prodiguer à sa progéniture, mâle ou femelle ; un ordre que le plus petit bambin échappé des pagnes de ses mères, tantes et soeurs n'a jamais ignoré, ni osé enfreindre.

Et des façons les plus simples, la plus simple a toujours été de mettre le feu aux mauvaises herbes et aux souches mortes.

Lou heup tourou, a-t-on toujours dit : "le trop déborde". Pour l'homme de la terre, l'homme des champs, le feu ne doit déborder, ni sur les demeures, ni dans la brousse. Il n'est que Poulo-le-berger, insouciant et vagabond, sans attaches et négligent, pour oublier parfois d'éteindre un feu-de-fauves avant de lever le camp à l'aube fraîche. Mais Poulo savait vivre et tenait à la peau claire collée à ses maigres os de mal nourri pour ne pas exposer celle-là, ni ceux-ci aux gourdins des gens des villages.

Pourtant Keur-Samba, le plus laborieux des villages, avait flambé, cases et greniers, hangars à palabres et mosquée.

Et nul n'avait pu dire si l'étincelle était partie de la brousse, d'un hangar ou de dessous une marmite.

Tout avait brûlé. Tout ou presque tout : la brousse était noire et morte. Les lougans tendaient, vers le ciel, les moignons noircis de leurs souches calcinées. Les cases et les clôtures des demeures n'offraient plus aux vents brûlants, que des chicots, qui s'effritaient aux moindres souffles.

./.

Et Golo-le-Singe, qui, depuis des lunes, avait trouvé asile et pitance à Keur-Samba, son échine roussie et son derrière brûlé à vif, s'était enfui, tremblant encore de tout son corps. Il s'en était retourné en brousse.

Car Golo-le-Singe aussi, ayant habité, un temps, Keur-Samba, avait pâti comme ceux de Keur-Samba, sinon davantage de cet incendie de la brousse qu'il avait, à juste raison, jugé malheur !...

Golo-le-Singe, en effet, avait tant fait aux gens de la brousse qu'il avait, à juste raison, jugé plus salubre et prudent de se réfugier au village, dans la demeure de la famille du vieux Samba, qui était la plus nombreuse et partant la plus hospitalière du pays. La nourriture assurée, les enfants pas plus méchants, ni guère plus taquins qu'ailleurs, Golo avait bien accepté d'être attaché à un vieux pilon, fiché au milieu de la cour par les femmes qui désiraient piler tranquillement leur mil, étuver en paix leur couscous, cuisiner à leur aise le riz du jour et le bassi de la nuit sans que Golo fourrât son nez ou ses pattes (ce qu'il n'eût pas manqué de faire) ni dans les mortiers ni dans les marmites ni dans lesalebasses. Seuls les enfants entendaient les horreurs et les grossièretés, les incongruités que Golo débitait à l'adresse des grandes personnes, avec force grimaces, contorsions, bonds et pirouettes au bout de la chaîne qui lui ceignait les reins et le liait au pilon usé. Ils l'appelaient par son petit nom ; ses cabrioles étaient scandées par leurs battements de mains :

Boubou ! sa wayang ! wayang !

Boubou ! sa wayang ! wayang !

Et... Tout avait brûlé en brousse et aux champs ! Tout flambait : le village, la demeure du vieux Samba ! On avait sauvé ce que l'on avait pu sauver ; et tout le monde, sur la grand-place qui jouxte la demeure du vieux Samba, regardait les flammes dévorer, après les tapates, les toits de chaume et les racines des cases, lorsque la plus petite des filles du plus jeune fils de Samba s'était mise à crier, à pleurer : "On a oublié Boubou ! Waye ! Boubou ! pauvre Boubou !"

Mor, l'ainé du vieux Samba, avait pris une hache, avait franchi un coin de cour presque complètement calciné et, de trois coups de cognée, avait coupé la chaîne qui ceignait les reins de Boubou-le-Singe. En trois bonds, Boubou était au milieu de la grand-place, échine roussie, derrière brûlé à vif et yeux exorbités, pendant que toute la maisonnée et tous ceux du village s'apitoyaient :

Pauvre Boubou ! Waye Boubou !

Golo, pour la première fois - et la dernière -, parla aux grandes personnes... Il leur confia, très peu ! oh ! pas grand-chose ; trois mots seulement ! vrai, trois mots sortis du plus profond de son ventre :

Khaw-nâ-dê !

"J'ai failli crever !"

Golo s'en était retourné en brousse.

Tout était dévasté, désolé !

Chercher de quoi se nourrir demeurerait, pour chacun le seul problème. Et nul, sauf Bouki l'Hyène, ne s'était aperçu du retour de l'ancien hôte de Keur-Samba.

Curieuse et malveillante, Bouki-l'Hyène, insidieusement, s'obstinait à interroger Golo-le-Singe et voulait savoir ce qui avait roussi l'échine de celui-ci et mis à rouge son derrière. Golo expliqua enfin à Bouki-l'Hyène :

- J'ai voulu convaincre ces sourds de Keur-Samba que c'est bien moi qui avais mis le feu à leurs lougans, pour avoir toute la viande séchée qu'ils ont promise à l'incendiaire qui leur rendrait un si grand service en leur évitant un si gros travail.

- Quoi ? Comment ? nasilla Bouki. Que dis-tu ?

- Oui ! J'ai eu beau m'asseoir sur une torche encore toute fumante et me frotter le dos contre un tamarinier qui brûlait encore hier, ils n'ont pas voulu me croire. Ils n'ont rien voulu savoir. Ceux de Keur-Samba ont prétendu que je n'étais pas assez malin pour faire du si beau travail.

- Ils n'ont pas voulu te croire ?

- Ils n'ont même pas voulu me donner la moindre lanière de sèle, dont ils ont trois greniers pleins.

Et Bouki s'en était allée sur le sentier de Keur-Samba, après avoir emprunté son tama (un tout petit tambour, mais le plus grand des bavards) à Leuk-le-Lièvre, qui écoutait, sourire aux yeux, tout à côté.

Hommes, femmes et enfants se reposaient du dur labeur qu'était la réfection des cases et la renaissance du village.

Lianes, piquets et paille maigre entouraient la grand-place, que dominait le baobab-arbre-à-palabre aux feuilles racornies.

Cinq notes avaient éclaté dans l'ardeur du soleil des champs et s'étaient répercutées dans l'ombre chiche du baobab :

Ndong ! Ndong ! Ndong ! Ndong ! Ndong !

Enfants et femmes s'étaient redressés.

Ndong ! Ndong ! Ndong ! Ndong ! Ndong !

Les hommes avaient tendu l'oreil :

Ndong ! Ndong ! Ndong ! Ndong ! Ndong !

Les enfants s'étaient lancés à la rencontre de ces bruits inopportuns. Mais, déjà, Bouki-l'hyène apparaissait, son tama sous l'aisselle et déclarait de loin :

Daye ghi ! Mâ ko lak !

Ndong ! Ndong ! Ndong ! Ndong ! Ndong !

"La brousse ! je l'ai brûlée !"

Daye ou dâw it mâ ko lak !
 Mâ dôné khoumbal
 Bé lak ko
 Daye ghi mâ ko lak !

La brousse de l'an dernier aussi, c'est moi. C'est moi qui pétunais - qui l'ai brûlée jusqu'à la brûler.

La brousse, c'est moi qui l'ai brûlée !

On laissa le chanteur-tambourinaire s'approcher avec son tama et on lui fit répéter ses paroles et sa musique.

Un cercle joyeux se forma autour de lui, et Bouki, toute fière, affirma toujours :

"La brousse, je l'ai brûlée,
 La brousse de cette année,
 Je l'ai brûlée.
 C'est en pétunant,
 Que je l'ai brûlée !
 La brousse, je l'ai brûlée !"

Et l'espiègle tama approuvait :

Ndong ! Ndong ! Ndong ! Ndong ! Ndong !

Bouki s'arrêta enfin et réclama :

- Où est donc la viande séchée, promise à l'incendiaire ?

- Les sêles promises à l'incend...! s'étonnèrent les enfants, mais les hommes ne les laissèrent pas achever.

Déjà, les piquets, transformés en gourdins, s'abattaient sur le dos du tamakatt, qui n'a jamais raconté, depuis, comment il s'échappa de Keur-Samba et n'a jamais voulu dire pourquoi ses reins ont fléchis depuis ce jour-là.

LE BON ET LE MECHANT
(EXTRAIT)

Je vais raconter tout d'abord l'histoire de deux hommes qui allaient en quête de fortune. L'un était très bon, l'autre très méchant. Ils avaient avec eux un sac dans lequel ils avaient mis leurs provisions d'aliments et d'eau.

Arrivés en pleine forêt ils rencontrèrent quelqu'un qui peut être envoyé de Dieu pour mesurer le degré de leur bonté ou de leur méchanceté. Quand ils le rencontrèrent, l'homme marchait difficilement.

Ils lui demandèrent : "qu'est-ce qui ne va pas ?". "Il y a très longtemps que je n'ai ni bu ni mangé" leur répondit-il.

Le bon dit à l'autre : "ça c'est vraiment triste ! en tout cas ce que j'en sais c'est ceci : nous ferions bien de lui donner de nos provisions, puisque nous allons à la recherche de la fortune et avons rencontré quelqu'un fatigué. Aidons-le car Dieu aide celui qui aide son prochain."

Le méchant lui répondit : "puisque c'est cette idée que tu as en tête, nous ferions mieux de nous partager les provisions ; ainsi tu pourras lui donner une partie de ta part. Quant à moi, je n'aiderai personne."

Généreux comme il était, l'autre procéda au partage, se sépara de son compagnon qui partit. Il donna à l'homme à manger et à boire.

L'homme, après avoir mangé et bu, lui dit : "que le chemin de Dieu guide tes pas ! Que Dieu écarte de toi tout malheur et qu'il t'aide dans la réussite de toutes les entreprises !"

Ils se séparèrent et le bon continua son chemin. A la tombée de la nuit, il arriva sous un grand arbre et se dit : "je vais passer la nuit sous cet arbre et demain, je continuerai mon chemin."

Il se couche. L'arbre était ce que les Français appellent "siège social" des diables, c'est-à-dire le lieu de réunion des diables. C'étaient les trois diables les plus savants du pays qui s'y réunissaient pour échanger des idées. L'homme s'endormit et entendit en rêve le grand ronflement des diables qui venaient.

Les diables se posèrent sur l'arbre et dirent : "nous allons ouvrir les débats puisque chaque année nous nous réunissons ici pour échanger des idées. Maintenant commençons, mais l'ordre du jour aujourd'hui devrait être consacré à l'homme. L'homme est vraiment ce qui étonne le diable, car l'homme n'oublie rien de son passé, mais il ne sait rien de son avenir ; il ne sait rien du futur. Quant à nous diables, rien du futur ne nous échappe ; nous voyons tout ce qui est dans l'avenir, jusqu'à notre mort, mais nous ne savons rien de notre passé."

L'un des diables prit la parole et dit : "donc, commençons les débats ; oui, l'homme nous étonne car, voyez-vous, dans ce village, il y a dix ans que la fille du roi est malade, le roi a tout fait mais nul ne peut la guérir, et pourtant il suffit tout simplement pour la soigner d'enlever des feuilles de cet arbre qui se trouve au milieu de la place publique, d'en faire une infusion, pour la laver et lui en donner à boire. Si on le faisait, elle serait délivrée de toute sa maladie. Et en plus, quiconque serait malade dans le village, le même procédé l'aurait guéri et la maladie disparaîtrait et ne reviendrait plus jamais, car Dieu a fait que l'arbre en général est utile à plus d'un titre !"

A ces mots le deuxième diable dit : "voyez-vous, cette sécheresse dont ils sont victimes ? alors qu'il suffirait tout simplement de creuser dans ce ravin entre ces deux arbres sept à douze mètres pour avoir beaucoup d'eau, de l'eau douce bien fraîche ; cela leur éviterait d'aller chercher de l'eau ailleurs, mais ils ne sont pas intelligents."

Le troisième diable dit : "leur pays que vous voyez-là recèle quelque chose qui, s'ils savaient l'exploiter, les rendrait les plus riches du monde car leurs ancêtres avaient rassemblé des canaris remplis d'argent et d'or et les avaient enterrés ; puis Dieu fit venir une épidémie qui extermina la presque totalité de ces ancêtres. Cela date de très longtemps et les canaris se trouvent encore sous les ruines. Si on avait creusé entre ces deux grands arbres là, à peu près sept mètres, on aurait découvert les canaris et les dollars, c'est-à-dire l'argent en or y est toujours intact. Cela, s'ils l'avaient fait, leur village serait le plus beau de tous les villages du pays."

L'homme avait suivi tous les débats de ces diables-là : les diables s'envolèrent. L'âme charitable, ayant ainsi reçu une révélation de Dieu, se précipita au village, s'arrangea à avoir un chapelet, un turban et des chaussures ; il alla à la place publique, salua et se mit à prier...

Les gens le regardaient prier et il priait sans cesse. A un moment donné, un cheval hennit, il leva son chapelet ; un corbeau coassa, il leva son chapelet ; un serpent siffla, il leva son chapelet.

Les vieux se rassemblèrent et alors lui demandèrent : "eh bien, toi, que signifie ce chapelet que tu brandis ?"

Il leur répondit : "moi, Dieu a fait que je comprends le langage des oiseaux, le langage des serpents et celui de tous les animaux. Eh bien vous ne savez pas ce que signifie le coassement du corbeau qui s'est posé sur l'arbre ?"

"Non", répondirent-ils. "Si vous le saviez, vous vous rendriez compte que Dieu vous a bien favorisés, mais moi je suis un étranger, je me réserve. Ah ! le hennissement du cheval aussi signifie quelque chose de très important. Mais je sais ce qu'il a dit. Je sais aussi ce que le serpent a dit."

(.....)

ENQUETE SUR LES PANGOLS (Extrait)

Interview de Modou SARR, de Dombe dit GAZUL

- A. SARR : Gazul nous voudrions te demander si tes pangols, tu les as hérité de ta lignée maternelle ou paternelle ; car il y a des pangols qu'on hérite de la branche maternelle et d'autres de la branche paternelle. C'est ce sur quoi nous voulons que tu nous éclaires.
- GAZUL : Mes pangols, je te dirai tout sur leur composition. J'ai hérité des pangols de ma mère car il y a un proverbe qui dit : "si ce n'était pas par le biais du seau avec lequel on puise, on ne verrait pas l'eau", c'est pourquoi j'ai commencé par ma mère. J'ai hérité des pangols de ma mère, mais ces pangols là aussi sont représentés par le baobab de mon grand-père maternel Thiassa de NDioufène MBakhane chez notre mère où se trouve aujourd'hui Mor DIOP comme possesseur. C'est lui qui s'en occupe, en le clôturant en un mot c'est lui qui est là-bas comme protecteur et gardien. Toute ma lignée maternelle y fait des offrandes. Celui qui est né dans la lignée maternelle aussi viendra y faire des offrandes. Ces pangols là sont ceux de la lignée maternelle.
- SARR : Quelle est ta lignée maternelle ?
- GAZUL : Ma lignée maternelle est : "Diakhouth".
Nous sommes les "Diakhouth". Rien ne peut nous handicaper. Maintenant mon grand-père maternel Thiassa a un rônier qui est près de lui et qu'on appelle "Lalaké" parce que quand on le touche il le ressent. C'est pourquoi on l'appelle Lalaké. Le rônier.

est maintenant tombé il ne reste plus qu'un trou dans le sol. Le trou est comme une inflammation qui se trouve sur votre corps. Vous savez que quand l'inflammation éclate et qu'il ne reste plus qu'une plaie purulente et profonde, le degré du mal devient plus élevé. C'est ce fossé là qui est à la place du ronièr car ce que le ronièr pouvait supporter le fossé ne peut même pas supporter la moitié.

A propos de mes pangols paternels je peux citer : Fatma Nar, Diokhoba.

SARR : Avant d'aller plus loin nous voudrions que vous nous parliez de votre lignée paternelle ?

GAZUL : Ma lignée paternelle est Rofène.
NGolkoté est un de mes pangols paternels aussi. C'est le "NGol" (I) (arbre épineux) où je tiens mon rituel d'incantation. C'est le lieu où j'organise le rituel. D'ailleurs, c'est là où nous étions hier nuit.

SARR : Pourquoi vous organisez le rituel d'incantation aux pangols que vous avez hérité de votre père plutôt qu'à ceux que vous avez hérité de votre mère, j'aimerais en connaître la cause ?

GAZUL : Oui, ce qui fait cela, c'est qu'un homme est plus fort qu'une femme. Vous avez entendu ce que je vous ai dit de NDioufène MBakhane qui est chez ma mère. Ce qui fait que cette maison est une maison maternelle, c'est le baobab et les champs maternels qui entourent le baobab. Jamais le baobab ne sera abandonné, sauf peut-être s'il ne restait aucune personne de la lignée. Car, s'il n'en restait, elle irait s'en occuper. Mais Dieu merci mon grand-frère Mor DIOP est là-bas.

Maintenant ce qui me pousse à organiser le rituel d'incantation aux pangols paternels, c'est que les pangols se sont mélangés avec des djinns et vous n'êtes pas sans savoir que les djinns sont plus forts que les pangols. C'est pourquoi j'organise le rituel d'incantation aux pangols paternels. En plus, je suis

parmi eux, j'ai grandi avec eux et depuis que je suis un tout petit enfant on me parle d'eux. Ils se sont habitués à moi et à mes offrandes. Dans ce cas ils ne vont pas me laisser organiser ailleurs le rituel que chez eux. Je n'ai pas créé le rituel, je l'ai trouvé là. Mes ancêtres le faisaient, mes grands parents ensuite mon père et enfin moi qui parle avec vous aujourd'hui, moi Modou DIAGNE de Dombe, dit GAZUL. Tout le Sénégal connaît le nom de GAZUL.

SARR : Nous voudrions savoir la différence qui existe entre les pangols et les djinns, mais tout d'abord qu'est ce que c'est que le pangol ?

GAZUL : Le pangol de préférence habite dans un baobab tandis que le djinn habite dans une termitière, un tamarinier ou un "NGane" (nom d'un arbre) ou sur une termitière très plate sur laquelle il ne pousse jamais de l'herbe.
Le pangol habite également dans un "NDidith" (nom d'arbre), un baobab, un "khorale" (nom d'arbre), un "Ngassoube" (plante grimpante entrant dans la composition de la sauce de couscous). C'est là où se trouve la différence fondamentale entre le pangol et le Djinn./-

HYMNE A LA NATURE

Harmonie des sons
Symbiose des tons
Mosaïque, merveille de toiles
Sous un ciel constellé d'étoiles
Nature palpitante sauvage et pure
Que de richesses dans ton souffle
Et dans tes murmures.

Pousse bel arbre,
Pousse et grandit !
Pour que le sahel reverdisse,
Que la savane refleurisse,
Et que dans les ramures,
Et de leur plumage ensorceleur,
Le chant de mille et mille oiseaux rejaillisse.

Pousse bel arbre
Pousse et grandit
Que mille et mille ruisseaux
De leurs lits desséchés, de nouveau,
Sortent et coulent triomphants
Et que mille et mille cris
Fusent de la terre ressucitée.

Pousse bel arbre
Pousse et grandit
Et qu'un nouveau soleil
Enfin confiant et fier
Reprenne pour sa chevauchée d'airain
Les rênes du char de tous les temps.

Pousse bel arbre
Pousse et grandit
Et que cet orchestre de l'éternité
Sans le concert duquel les hommes sont condamnés
Entonne à nouveau sa mélodie d'airain
Sur la terre et sous les cieux.

Pousse bel arbre
Pousse et grandit
Afin que pour toujours se rétablisse
Pour les hommes et pour tous les êtres
Sur la terre et au fond des mers
L'harmonie des cycles de la vie.

Mouhamadou Doudou NDAO
Instituteur en retraite
Ancien Député
Président de la Communauté Rurale
de Passy.

B I B L I O G R A P H I E

=====

- Compte-rendu du colloque tenu à Dakar (Sénégal) du 5 au 10 novembre 1979 sur le rôle des arbres dans le Sahel - Doc IDRC 158 - CRDJ.
- KAYDARA, Amadou Hampathé BA, NEA, Abidjan 1978.
- Société et environnement des rapports non figés, l'exemple du bas-Saloum (Sénégal) par Bernard LACOMBE in ENVIRONNEMENT AFRICAIN, ENDA, études et documents N°4 - Mai 1976.
- Disparition de la forêt :
Quelles solutions à la crise du bois de feu ? Jean CLEMENT / Sylvain STAS
Ed. l'Harmattan Paris 1986 FOGEL.
- SOB en pays SERER : l'évolution du terroir André LERICOLLAIS - ORSTOM
(Août 1969)
- Sécheresse et famines du Sahel (I) - dossiers africains sous la direction de Jean COPANS - Edition MASPERO - Paris 1975.
- Contes et mythes wolofs Lilyan KESTELOOT, Chérif MBODJ, NEA, Dakar 1983.
- Nouveaux contes d'Amadou Coumba, Birago DIOP - Edition Présence Africaine, Paris 1967.
- Esquisses sénégalaises, l'Abbé BOILAT, NEA, Dakar.
- La civilisation SERER - COXAN - Henri GRAVRAND, NEA, DAKAR, 1983.
- Documents d'enquêtes Archives Culturelles du Sénégal et Centre d'Etude des Civilisations - Ministère de la Culture - DAKAR